Communiqué de Presse
À Paris, le 5 avril 2024

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France reste pleinement engagée à l'approche de la Journée Mondiale de la Santé le 7 avril 2024.

A l'occasion de la journée Mondiale de la Santé qui se tient dimanche 7 avril, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France souligne l'ampleur du défi posé par la déficience visuelle. Selon les données de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2,2 milliards de personnes souffrent de troubles de la vue aujourd'hui, un chiffre qui pourrait doubler d'ici 2050.

En France, plus de 2 millions de personnes sont concernées par la cécité ou la malvoyance, des chiffres alarmants qui nécessitent une attention accrue. La déficience visuelle peut résulter de diverses pathologies affectant les yeux, les voies optiques et le cerveau, entraînant des difficultés dans les déplacements, les activités quotidiennes et la communication. Avec le vieillissement de la population, ces pathologies deviennent de plus en plus courantes, nécessitant des soins spécifiques, une réadaptation et des progrès dans la recherche médicale.

Pour la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, les programmes de recherche sont essentiels pour répondre aux besoins. Aussi, membre fondateur de La Fondation Voir & Entendre (FVE), la Fédération soutient depuis 1987 la recherche en octroyant à ce jour plus de 160 bourses de recherche aux jeunes chercheurs. Certains bénéficiaires sont aujourd'hui des professeurs émérites.

La Fédération, dont la devise est « La citoyenneté ça nous regarde ! » se bat également pour l'accessibilité et tout particulièrement l'accessibilité numérique devenue une obligation légale, inscrite dès sa promulgation dans l'article 47 de la LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances. La Fédération a lancé un site dédié avec l'Observatoire du respect des obligations d'accessibilité et elle constate que de nombreux acteurs de la santé, tels que les hôpitaux, les sites de santé, Le Ministère de la Santé et les administrations (ARS, MDPH) ne respectent pas ces obligations, ce qui est inacceptable.

Pour Bruno Gendron, Président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, « *de tels manques sont insupportables et inadmissibles de nos jours. Cette journée est l'occasion de rappeler qu'une société qui se dit inclusive doit accompagner tous les citoyens, pour une société plus juste et respectueuse de ses différences.* »

Contacts presse :

- aveugles_de_france@ad-convergence.com
- Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02
- Dominique Dardel / 06 11 04 40 39

En savoir plus sur l'Observatoire :
Cet Observatoire a pour but de mesurer la connaissance des obligations légales en matière d'accessibilité. Il porte sur un échantillon important de sites web (près de 3 054) dans 42 secteurs d'activités. Il recense la présence d'éléments exigés par la loi devant figurer obligatoirement sur le site web : une déclaration d'accessibilité de moins de trois ans, ayant une présentation telle que décrite dans le cadre du RGAA, une mention lisible sur le niveau de conformité sur la page d'accueil, un schéma pluriannuel d'accessibilité. Il a bien entendu vocation à évoluer pour notamment prendre en compte l'élargissement du champ d'application et l'évolution des obligations légales.

À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'outre-mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.